



Les candidats chasseurs préparent leurs examens

NATURE

La chasse n'a jamais eu autant de succès qu'aujourd'hui en Wallonie. Plus de 450 personnes souhaitent passer l'examen le mois prochain.

Près de 450 candidats se sont inscrits aux cours théoriques organisés par le Royal Saint Hubert Club visant à les préparer à l'examen théorique de chasse qui aura lieu le 24 février prochain. Année après année, les apprentis chasseurs sont de plus en plus nombreux.

“On peut dire que c'est une année forte. La chasse attire de plus en plus chaque année”, se réjouit Benoît Petit, président du Royal Saint Hubert Club. Selon lui, la récente interdiction de passer l'examen en France contribue à ce nombre élevé mais ne suffit qu'à expliquer partiellement ce succès croissant.

“C'est un examen exigeant, et je ne dis pas ça pour faire peur aux candidats mais il faut être capable de maîtriser la législation, qui est très complexe, la biologie des espèces qu'on trouve en Belgique et la connaissance des armes, des munitions et leur manipulation”, explique le chasseur.

Après avoir réussi l'épreuve théorique, les candidats chasseurs doivent encore réussir un examen pratique qui vise à s'assurer de leur maîtrise.

“On va vérifier leurs connaissances des armes et leur capacité à les manipuler dans des conditions simulées de chasse en groupe, de battue traditionnelle dans la chasse au petit gibier et lors de la chasse à l'affût. On vérifie s'ils sa-

vent monter sur un mirador et en descendre en toute sécurité.”

L'examen de chasse passe pour exigeant. Selon Benoît Petit, le taux de réussite à l'épreuve théorique se situe entre 50 et 60% des inscrits. “C'est un examen difficile, qui demande de nombreuses connaissances et nous sommes assez d'accord avec ça. C'est une excellente chose de s'assurer que les chasseurs connaissent bien les espèces et qu'ils maîtrisent les aspects liés à la sécurité. C'est ce qui nous permet d'éviter des accidents.”

19.000 chasseurs en Wallonie

En 20 ans, le nombre de chasseurs a considérablement augmenté en Wallonie, passant de 15.000 à 19.000. “Cette augmentation significative peut sembler étonnante mais il y a une envie générale dans la population d'être plus près de la nature et passer le permis de chasse permet ça. On constate aussi que des personnes passent l'examen pour approfondir leurs connaissances sans vouloir forcément chasser par la suite. La chasse est une passion qui relie tous les milieux sociaux et toutes les professions. Avec la chasse, on retrouve à la même table des ouvriers et des patrons d'entreprise. C'est un loisir qui a beaucoup d'atouts”, assure Benoît Petit.

Maïli Bernaerts



■ 450 candidats se sont inscrits à l'examen théorique de chasse qui aura lieu le 24 février prochain. © BELGA